



## Conférence des Présidents & Directeurs

---

### d'Associations de Dialyse

---

Président: René FAITOT  
20, Av MOLIERE  
67200 Strasbourg  
\_03 88 10 48 10  
faitot@aural.asso.fr

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS ET DIRECTEURS Réunion du 1er février 2005

---

#### Secrétariat:

13, Allée de la Providence  
BP 82 - 86003 POITIERS cedex  
☎ 05 49 46 63 12  
✉ info@aurapc.asso.fr

---

#### Fonctionnement du Conseil d'administration

- 2 à 3 AG par an selon les besoins
- Réunion téléphonique du CA entre 18 et 19h chaque 1er mardi du mois
- Relevé des décisions par mail
- Prochaine AG 24 mai 2005

#### Vie du site Internet

- Vie du site internet: proposition de J.CLEDES de s'en occuper
- Veille juridique AUB à mettre sur le site
- Veille sociale également par AIDER
- **Saisine de la FEHAP pour rémunération des consultations**
- Discussion sur la nécessité d'avoir la possibilité de permettre aux néphrologues de réaliser des consultations facturables en dehors de la surveillance des séances d'hémodialyse.
- Accord pour saisir la FEHAP sur le sujet de la rémunération des médecins ;
- Mettre clairement le fait qu'il s'agit de consultations en dehors des séances
- Avis à donner sous trois jours à R.FAITOT sur le projet de courrier à adresser à la FEHAP concernant la rémunération des médecins en association pour éviter de passer par des "centres de santé".

#### Divers

- Communication à faire autour de l'exécutif de la Conférence pour informer les instances, FEHAP, ministère, Site, FHP, l'ensemble des associations adhérentes, voire non adhérentes à la conférence.
- Courrier indiquant la composition du bureau, fonction et mission précise + fonction de secrétaire général de M.CORMIER. Projet de courrier par R FAITOT.
- Problème de perception et d'absence des associations dans les comités de suivi T2A
- Importance de facturer un maximum de prestations pour le 28 février ; mise en place T2A au 1er mars ...incertitude sur la maintenance des deux systèmes par l'assurance maladie
- Importance d'effectuer les tests complets demandés par les caisses (refacturation EPO et tierce personne y compris)
- Manque d'information sur les futurs tarifs hormis les courriers de quelques laboratoires concernant l'EPO.
- Pas d'informations officielles de la tutelle sur les tarifs à un mois de la mise en place de la T2A.

Fin de séance 18h45

